

# Horaires... Jours de repos... Intéressement... Salaires... Inflation !?



Suite au dernier courrier de la CGT concernant les horaires, plusieurs choses se sont croisées, télescopées et arrangées.

Mais pour autant la CGT reste vigilante et appelle les salariés à nous signaler toute anomalie.

- L'Inspection du Travail a proposé une réunion de médiation concernant l'accord 35h.
  - ✓ Acceptée par la CGT, acceptée par la RRH qui doit encore en parler au directeur...
- L'Encadrement de la Découpe Poulets avait annoncé et affiché la suppression du jour de repos hebdomadaire.
  - ✓ La CGT était intervenue les 6 & 7 avril pour qu'il soit rétabli !
- La Direction avait convoqué un CSE Extra le 11 avril pour modifier les horaires de l'abattoir et de la découpe poulets.
  - ✓ Dans les documents envoyés, "le jour de repos" était remis... et en séance, après avoir confirmé aux élus CGT que les documents présentés ne comportaient pas d'erreur, la direction a donc dû confirmer le jour de repos hebdomadaire aux salariés de la Découpe Poulets.
  - ✓ Par contre, la Direction a programmé 4 samedis à travailler sur les semaines 15 à 21 sans en supprimer d'autres. Donc, elle ne respecte à nouveau pas l'accord 35H puisque le prévisionnel comporte trop de périodes hautes et dépasse les 35h !!!
- La CGT a donc donné un "avis défavorable" ! 🗨️
- Les autres syndicats ont "tous" donné un "avis favorable" 👍 !!! (Cela vous surprend ? Pas nous !)

Les élus CGT ont réussi à vous faire récupérer votre jour de repos ! Comme quoi, le travail d'équipe Salariés & CGT paye 😊



## Activité industrielle :

Lors du CSE Extra du 11 avril, les élus CGT sont revenus sur la situation actuelle, très tendue et compliquée. Entre la grippe aviaire et l'inflation, il est récurrent que les clients n'aient pas leurs commandes, ce qui engendre des clients déçus de manière permanente !

- **35 000 poulets sont envoyés chez Arrivé chaque semaine.**

La Direction explique qu'il faut faire des équilibrages pour que tous les sites puissent travailler... ce qui est louable et compréhensible puisque nous sommes dans un groupe, la solidarité entre les sites n'est pas un problème.

C'est pourquoi, les élus CGT sont allés plus loin et ont demandé que la solidarité et l'équilibrage entre les salariés du "pôle volaille" se fasse également sur l'Intéressement !!!

- **Pourquoi la direction mutualise l'activité industrielle mais pas le partage des résultats ?**
    - ✓ Le lien entre les sites du groupe n'est plus à démontrer !
    - ✓ Les bénéficiaires de LDC ne proviennent pas d'un seul site, mais bien d'une activité globale menée par pôle dans un groupe !
- => Donc les richesses créées dans le pôle doivent être partagées équitablement entre tous les salariés du pôle !**



**Ce qui nous ramène donc à la question salariale !!!**

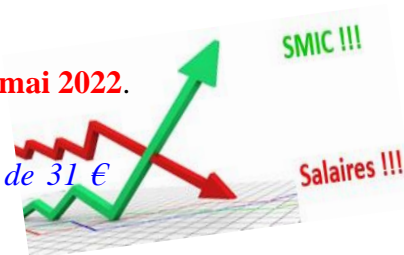
**Lors des dernières NAO (Négociations salariales) seule la CGT avait demandé une clause de revoiture pour obtenir une revalorisation salariale si l'inflation s'envolait.**

Ceci avait été refusé par la direction, et empêché définitivement par la signature trop rapide et sans réflexion des autres syndicats (qui avaient d'ailleurs annoncé avoir gagné le Jackpot lors de la signature de l'accord valable pour toute l'année 2022)

**Résultat :**

- **Le SMIC va augmenter automatiquement de + 2,65 % au 1<sup>er</sup> mai 2022.**
- **Soit une augmentation de 32 € net par mois !!!**

**32 € net par mois** => *vous souvenez-vous de cette prime d'assiduité de 31 € mensuelle qui a été intégrée au salaire ?*



**Vous souvenez-vous de la remarque de la CGT lors des négociations qui annonçait que cette prime serait absorbée par les prochaines augmentations du SMIC ?**

**Et bien, hop ! seulement 2 mois après elle vient de disparaître d'un coup de baguette magique !!!**

**Nous revoilà à la case départ ! Les coefficients 130 & 135 se rapprochent à nouveau du SMIC !**  
**La CGT a demandé à la Direction d'appliquer l'augmentation de salaire égale à l'inflation.**

*Nous verrons la réponse de la direction lors du CSE du 28 avril, et nous reviendrons vers vous après pour vous informer de sa réponse et envisager les suites à mener ensemble...*



**Salariés, la CGT s'adresse à vous :**

**Il existe plusieurs syndicats, la question est de savoir ce que vous, vous voulez !**  
 Le syndicalisme n'est pas une affaire de copinage ! Du moins pour la CGT !

**Le syndicalisme CGT** regroupe des salariés, qui ont décidé de s'unir dans "un syndicat CGT", où ils adhèrent et payent une cotisation tous les mois, afin de se donner les moyens de s'organiser pour défendre leurs intérêts de salariés.

*Contrairement à d'autres, les élus CGT ne vont pas en réunion pour se passer le temps, pour gagner des coefficients pour eux-mêmes !  
 Ils ne pensent pas qu'à leurs propres intérêts !*

Les élus CGT se forment, se réunissent, analysent, réfléchissent pour construire les revendications des salariés, affrontent la direction pour porter et défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés...

Le 13 avril, la CGT a remis les questions CSE (disponibles sur le BLOG CGT) et dès ce 13 avril la CGT a demandé à la Direction d'augmenter les salaires du montant de l'inflation, soit + 2,65 % !

**La CGT revendique, la CGT organise les salariés, mais c'est l'unité des salariés et leur mobilisation qui créera le rapport de force nécessaire pour obtenir satisfaction.**

**En fonction des réponses apportées par la Direction, nous reviendrons vers vous...  
 Vous déciderez si vous vous voulez vous mobiliser... Agir collectivement pour vos droits !**